

Partager la forêt pour mieux la respecter et se respecter: un concept pilote en forêt d'Anlier

La forêt est de plus en plus un lieu de ressourcement et de loisirs. Mais les enjeux environnementaux et économiques sont eux aussi énormes. Le concept « Partageons la forêt » veut aplanir tous ces différends, au départ de la forêt d'Anlier.

Trois ministres pour une opération pilote en Région wallonne, destinée à ouvrir le dialogue pour mieux vivre en forêt tout en la respectant. - J.-L. B.



Par **Jean-Luc Bodeux** (</19603/dpi-auteurs/jean-luc-bodeux>)

Journaliste de la cellule wallonne

Le 6/02/2021 à 06:50

La forêt, plus que jamais en ces temps de pandémie, est devenue un lieu de ressourcement pour de nombreuses personnes, mais elle était déjà depuis des années un lieu d'activités multiples mais pas nécessairement, voire pas du tout, convergentes. De plus, certains usagers ponctuels ne connaissent pas ou ne veulent pas comprendre les règles qui régissent la forêt, inscrites dans le Code forestier, afin que celle-ci reste un lieu de sérénité et de protection pour la nature au sens large, mais aussi qu'elle joue son rôle socio-économique.

Afin d'atténuer et même d'aplanir autant que possible les humeurs entre promeneurs, exploitants forestiers, gestionnaires, propriétaires, chasseurs, vététistes, environnementalistes et touristes passagers, le Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, le conseil cynégétique des forêts d'Anlier-Rulles-Mellier et la Maison du tourisme Cap-Sûre Anlier, en collaboration avec le DNF, viennent d'initier un

projet-pilote que la ministre Valérie De Bue a qualifié « d'anticipatif par rapport à ce qui s'est passé ces derniers mois, avec ce souhait de tourisme nature qui n'est pas qu'une tendance passagère mais bien une évolution sociétale. »

C'est au cœur de cette forêt d'Anlier que ce concept « Partageons la forêt » a été présenté ce vendredi après-midi devant trois ministres régionaux (Borsus, Tellier et De Bue), masqués mais néanmoins heureux de s'oxygéner, comme deux députés, deux bourgmestres et divers interlocuteurs dont des agents DNF. Trop souvent, en effet, comme des actes violents l'ont encore prouvé ces derniers jours avec des chiens empoisonnés ou un vététiste blessé par un fil barbelé tendu sur un sentier, la forêt n'est pas uniquement un lieu de ressourcement mais plutôt de conflits. Et sa fréquentation accrue due au covid, avec de nouveaux usagers qui découvrent parfois cet écosystème, n'a pas toujours facilité les choses.

Dans la foulée des contrats de rivière

Ce concept rejoint finalement, dans son esprit, ce qui a été initié et appliqué voici une bonne vingtaine d'années lorsque les premiers contrats de rivière ont été mis en place, avec des acteurs et usagers qui ne se parlaient pas et agissaient parfois en dissonance totale car leurs intérêts ou objectifs étaient opposés. Et c'est par la communication et le dialogue que la réalité de terrain et le partage d'un même territoire ont pu se faire de façon plus homogène, réfléchi et sereine.

Fruit de plusieurs mois de travail, d'échanges et de réflexions, le projet « Partageons la forêt » s'est construit pour permettre à tous les usagers de mieux comprendre et la forêt, et l'autre usager, avec les besoins, attentes et obligations de chacun. Les pierres d'achoppement ont été polies au fil des mois pour parvenir à un usage harmonieux pour tous, même si ce chantier restera sans nul doute permanent. « Une belle énergie proactive pour que notre ruralité et notre forêt soit notre luxe... mbourg », dira le bourgmestre de Léglise Francis Demazy.

Ce projet se veut fédérateur et précurseur, avec comme ambition première d'engager le dialogue entre les usagers qui se côtoient, mais cette démarche se veut innovante et exportable à d'autres territoires. D'autres massifs forestiers ont d'ailleurs témoigné de leur intérêt pour rejoindre la démarche.

Des outils pratiques pour tous

Pour arriver à l'objectif premier de partage de l'usage de la forêt dans le respect des autres, deux outils pratiques ont été concrétisés, à savoir une cartographie dynamique des itinéraires de promenade et des dates de chasse. « Le site **www.partageonslaforet.be** (<http://www.partageonslaforet.be>) est doté d'une carte interactive, permettant de planifier les sorties sans avoir de mauvaise surprise en forêt d'Anlier, mais aussi plus largement en Lorraine », commente Marc Willem, président du conseil cynégétique, très actif pour valoriser ce concept du partage de la forêt. L'outil utilisé permet de charger facilement des cartes d'itinéraires de promenades balisées et de superposer les territoires de chasse. On sait que là aussi, il peut y avoir des peurs et frictions entre promeneurs et chasseurs. Le territoire s'est d'ailleurs étendu au-delà des limites du parc naturel. Cette plateforme est fonctionnelle depuis quelques mois.

Secundo, une brochure multi-acteurs « Partageons la forêt » a été éditée pour donner toutes les infos pratiques et didactiques liées à chaque usage de la forêt, et les précautions qu'il faut prendre le cas échéant. Mais des pistes de développement sont en réflexion. La traduction de cette revue, le développement d'une appli partageonslaforêt pour smartphone, le développement online du site internet via un portail internet professionnel dont l'usage sera renforcé avec des données et des sites connexes pour une meilleure appréhension du territoire. L'objectif est donc de mettre à disposition un maximum d'informations sur un même portail avec outil cartographique, gratuit, pérenne et utilisable par tous. Enfin, le renforcement en continu du dialogue entre les utilisateurs sera une autre priorité fondamentale. Via des tables rondes, formations et autres journées d'échanges.

« L'essentiel, c'est le dialogue »

La forêt d'Anlier n'est pas un lieu anecdotique pour initier ce projet. C'est la plus grande forêt feuillue de Belgique, couplée à une haute valeur écologique puisque tant la forêt que ses cours d'eau sont des lieux de vie pour de nombreux animaux rares et protégés, pour ne citer que la cigogne noire et la moule perlière. Le récent financement de la Banque européenne d'investissement pour construire des stations d'épuration afin d'améliorer encore la qualité des eaux de ces ruisseaux en est une preuve supplémentaire. « Le bassin de la Haute Sûre est d'ailleurs sous haute protection internationale, à savoir la Convention de Ramsar », note Donatien Liesse, directeur du Parc naturel. « La valorisation touristique via notre concept de slow tourism doit dès lors se faire dans un esprit visant le développement durable. »

« Et pour bien avancer, notre objectif est de convaincre et non de contraindre », commente René Reyter, président du Parc naturel.

Pour Céline Tellier, ministre de l'Environnement, de la Nature et de la Forêt, « la demande de la population est grande pour bénéficier des espaces naturels, surtout en cette période. Mais il faut une meilleure intégration de tous les besoins, comme ce concept le souhaite. Le portail et le site internet sont des outils qui répondent à une forte demande des usagers liée à ces besoins. In fine, la clé, c'est être courtois, apprendre à dialoguer, c'est essentiel. »

Et Willy Borsus, vice-président wallon, de conclure : « Au niveau régional, à travers cette expérience, l'objectif sera à terme que partout en Wallonie, on puisse être facilement documenté quand on voudra aller en forêt pour savoir ce qui s'y passe ou pas. »

Infos : www.partageonslaforet.be (<http://www.partageonslaforet.be>)



Signature * Libotte Laurence

Quelques règles de bonne conduite avant de réagir (<http://plus.lesoir.be/services/charte>)

Poster

Posté par Petitjean Marie-rose, samedi 6 février 2021, 10:04

Respect : maître-mot dans tous les domaines de la vie. Partout, nous sommes à la merci de ceux pour qui ce mot n'a pas de sens.

[RÉPONDRE \(/COMMENT/REPLY/353496/253376\)](#)